

PAR COURRIEL

Québec, le 13 janvier 2020

Objet : Demande d'accès n° 2019-11-065 – Lettre de réponse

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 19 novembre dernier, concernant le rapport de forage lié au 91 de la Taupinière, à Sainte-Sophie.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Rapport de forage 332-2005-00184, 2 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

*(Original signé)*

Julie Samuël

p. j. 3

Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques



## RAPPORT DE FORAGE

Puits artésiens 4 saisons inc.

No d'identification			No permis de la municipalité		
332	2005	00184	2005		

<b>LIEU DU FORAGE</b>					
Nom : <u>53-54</u>					
Adresse du lieu de forage: <u>91 DE LA TAUPINIÈRE</u>					
Ville : <u>STE-SOPHIE</u>				Numéro de lot	
Code postal : <u>J5J 2M4</u>			Téléphone : <u>53-54</u>		

Longitude :	Deg.	Min.	Sec.	Dec.	Latitude :	Deg.	Min.	Sec.	Dec.	No de la carte 1/50 000	Nad 27
	73	58		865		45	49		218		

No de licence RBQ : 2316 - 9568 - 19			Volume journalier maximum projeté : 1000 (gallons imp.)		
Utilisation			Méthode utilisée		
Domestique (eau potable)			Rotation		
			Date des travaux 2005-09-07		

<b>Forage</b>		<b>Scellement</b>	
Profondeur (pi)		Diamètre (po)	
1)	17.0	10.0	Type de matériau : Ciment-bentonite
2)	358.0	6.0	Longueur scellée : 17.0 (pi) Pourcentage de bentonite : 5 (%)
375 (Profondeur totale)			

<b>Tubage</b>			
Longueur	Diamètre	Excède le sol	Type de tubage
42.0 (pi)	6.0 (po)	12.0 (po)	Acier

<b>Crépine : non</b>			
Longueur	Diamètre	Ouverture	Type de crépine

<b>Tubage de soutènement ou d'appoint : non</b>		
Longueur	Diamètre	Type de tubage de soutènement :

	Épaisseur (pi)		Matériaux recouverts		Avec / Passant à		Remarque (facultative)	
1-	0.0	à 35.0	Sable argileux					
2-	35.0	à 375.0	Roc					
3-		à						
4-		à						
5-		à						
6-		à						
7-		à						
8-		à						
9-		à						

<b>ESSAI DE DÉBIT</b>			
Niveau de l'eau: Estimé	Statique : 125.0 (pi)	Dynamique : 210.0 (pi)	Date de l'essai: 2005-09-07
Durée : 1.0 (heures)	Débit(Estimé) : 60.0 (gallons imp./heure)	Méthode : Air	Des travaux d'hydrofracturation ont été nécessaires : non

<b>CONFORMITÉ DES TRAVAUX</b>		
Les travaux réalisés par _____ sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 9 à 13 et 15 alinéa 1° du Règlement sur le captage des eaux souterraines.		
Signature (représentant dûment autorisé)	Fonction	Date

<b>Attestation de la conformité des travaux par un professionnel</b>		
<input type="checkbox"/> J'atteste que les travaux de scellement de l'installation de prélèvement ont été effectués conformément à l'article 19 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.		
<input type="checkbox"/> J'atteste que l'ensemble des travaux décrits sur ce rapport ont été effectués conformément aux normes qui leur sont applicables, prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.		

Nom	Prénom	Ordre professionnel
Numéro de membre de l'ordre professionnel	Signature	Date

